

L'implication de la dislocation à droite dans l'organisation interactionnelle¹

Anne-Sylvie HORLACHER^{*} & Gabriele M. MÜLLER^{}**

Université de Neuchâtel (Suisse)

^{*} anne-sylvie.horlacher@unine.ch

^{**} gabriele.muller-blaser@unine.ch

In this paper we examine a grammatical construction known as Right-Dislocation (for example: *c'est nul ce carnaval*) in a corpus of conversational French data. It has often been argued that RD presupposes that the referent be discourse-active or highly accessible (Givón 1983; Lambrecht 1981). Moreover, it has been widely claimed that in RDs, the dislocated element offers an informational completion of a potentially unclear reference (Chafe 1976; Dik 1978; Geluykens 1987, 1994; Fradin 1988 – hence the notion of 'afterthought'). However, in most cases occurring in our data, the RDs do not seem to be used in a context of topic continuation nor for correcting a possible referential failure.

In this study we will therefore present alternative explanations – mostly interactional – for the use of RD. On the one hand, we will see that RD has a topic-shifting and a topic-creating function. This point has been previously discussed by Lambrecht (1981), Givón (1983) and Ashby (1988) but still remains very controversial in the literature about RDs. On the other hand, we will examine types of RDs that contain a term expressing evaluation – an adjective or an adverb – before the detached element (like in the above example). It will be shown that this type of RDs is regularly used by the speakers to manage a disagreement.

We will conclude by arguing that RD functions as a resource for interaction – involved in topical organization as well as in the management of disagreement – rather than as a completion device. In this sense, this investigation helps to uncover the ways in which a grammatical resource and interactional patterns work together to allow speakers to accomplish their communicative goals.

¹ Cet article a été réalisé dans le cadre du projet de recherche *Les constructions topicales et focales comme ressources interactionnelles. Une investigation sur l'axe grammaire - interaction sociale*, financé par le Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique (subside n° PP001-68685) et dirigé par Simona Pekarek Doehler à l'Université de Neuchâtel.

1. Introduction

Dans cette contribution, nous nous intéressons à la dislocation à droite (désormais DD) du type *c'est nul ce carnaval* dans des conversations informelles en français. Longtemps, on a attribué à la DD une fonction de clarification ou d'*afterthought*, en soutenant qu'elle intervenait typiquement dans un contexte de référents concurrents en ajoutant l'information manquante à l'identification du syntagme détaché (Chafe, 1976; Dik, 1978; Geluykens, 1987; Fradin, 1988). Certes, la DD est dotée d'un clitique cataphorique qui livre son référent explicitement dans le syntagme détaché à droite, et il se peut qu'un locuteur perçoive que le pronom clitique seul ne sera pas suffisant à son interlocuteur pour lui permettre d'assurer sans ambiguïté la compréhension de l'énoncé. Mais si cette fonction de complétion informationnelle a été largement attestée dans la littérature, elle semble marginale dans notre corpus.

Par ailleurs, on a souvent affirmé qu'un usage approprié de la DD ne pouvait se faire que dans un contexte de continuité référentielle (Givón, 1983). Cela veut dire que le référent doit être actif – c'est-à-dire actualisé sur le plan du traitement cognitif, par exemple en étant le dernier référent mentionné – ou du moins hautement accessible dans le discours – c'est-à-dire facilement récupérable (Lambrecht, 1981, 1994). Ces critères ont été largement avancés pour thématiser la différence entre DD et dislocation à gauche (désormais DG). La DG avait en effet la réputation d'être la seule à pouvoir promouvoir un référent non-actif au statut de topic. Or, l'utilisation effective de ces constructions dans l'interaction contredit un tranchement aussi net (Ashby, 1988, 1994).

C'est ce que nous nous proposons de montrer à travers cette étude, en nous intéressant tout particulièrement au fonctionnement interactif de la DD. Nous allons en conséquence exposer d'autres motivations – notamment interactionnelles – à la répétition réalisée du syntagme détaché à droite.

Ainsi nous verrons que dans de nombreux contextes, la DD semble être impliquée dans la gestion des topics conversationnels – création d'un nouveau topic, changement de topic ou réactivation d'un topic – rôle typiquement dévolu à la DG.

D'autre part, nous rencontrerons un certain nombre d'occurrences de DD qui font intervenir un terme axiologique dans leur phrase-matrice (comme dans l'exemple déjà présenté *c'est nul ce carnaval*). On notera par ailleurs que ces occurrences sont souvent liées à l'expression d'un désaccord. On s'interrogera alors sur le rôle de ces DD dans leur contexte discursif et interactionnel. Cet aspect de la DD étant resté largement inexploré dans la littérature, c'est avec une certaine prudence que nous exposerons nos résultats. De même, les hypothèses que nous formulerons demanderont à être vérifiées au moyen d'un corpus plus large.

Enfin, nous concluons en argumentant qu'il est plus intéressant de concevoir la DD comme une ressource interactionnelle servant notamment pour l'organisation topicale et séquentielle. Cette idée est corroborée par les résultats de recherches antérieures menées sur les problèmes de référence dans l'interaction par Fox (1987) et Pekarek Doehler (2001b). On citera également les travaux de Geluykens (1992), Duranti & Ochs (1979), de Fornel (1988) et Pekarek Doehler (2001a) pour ce qui concerne les questions de topic et de dislocation à gauche plus précisément. Ces travaux démontrent essentiellement deux choses: d'une part que la structure informationnelle et l'organisation interactionnelle sont étroitement imbriquées, et d'autre part que des éléments souvent liés à la structure informationnelle servent également à gérer l'organisation séquentielle interactive.

2. Cadre théorique et méthodologique

Notre recherche s'inscrit dans la lignée des travaux qui tentent d'articuler les dimensions grammaticale et interactionnelle des formes linguistiques. Notre objectif consiste donc à décrire la DD dans le cadre d'une grammaire de l'interaction² qui essaie d'appréhender le fonctionnement des formes linguistiques en interaction, considérant qu'elles sont utilisées par les interlocuteurs afin d'accomplir leurs activités interactionnelles. Notre approche est donc résolument interactionniste. Non seulement nos analyses portent exclusivement sur des données interactives authentiques, mais elles se basent aussi en grande partie sur l'Analyse Conversationnelle. Suivant les travaux du courant *Grammaire et Interaction*³, nous adoptons ici une conception qui intègre tous les niveaux d'analyse dans le traitement des structures linguistiques. Ainsi, outre les dimensions syntaxique, prosodique, sémantique et pragmatique, une construction en usage englobe également la dimension interactionnelle.

De plus, dans une perspective constructiviste conversationnelle qui conçoit l'accomplissement interactif comme un processus méthodique, nous affirmons l'existence de certaines régularités au niveau des formes d'organisation de l'interaction. Plus spécifiquement, nous postulons qu'il existe des régularités concernant les aspects formels de l'élaboration de cette organisation. Autrement dit, nous essaierons de montrer à travers nos analyses qu'une construction linguistique est utilisée de manière régulière dans certains

² Cf. Mondada (2000) qui parle de *grammaire-pour-l'interaction*.

³ Cf. p.ex. les travaux dans Ochs, Schegloff & Thompson (1996) et Couper-Kuhlen & Selting (2001).

contextes interactifs par les interlocuteurs, qui exploitent ses propriétés structurelles, sémantiques ou informationnelles à des fins interactives.

En intégrant la dimension interactive dans l'analyse de la DD, nous voulons d'une part tenter de dégager des contextes interactifs pertinents dans lesquels les participants à l'interaction se servent de la structure disloquée à droite afin d'organiser leurs échanges. D'autre part nous espérons arriver par là à une meilleure compréhension à la fois du fonctionnement et des aspects formels de cette structure.

S'intéressant autant à l'organisation informationnelle qu'à la structuration interactive du discours, nos analyses suivront une double interrogation, portant à la fois sur le statut informationnel des référents impliqués dans la DD, et sur le placement séquentiel de la DD au sein de l'organisation interactive.

Ainsi, notre intérêt se focalisera sur l'accessibilité et le degré d'activation du référent du syntagme détaché dans son contexte discursif. A-t-il déjà été mentionné auparavant par les interlocuteurs ou s'agit-il de sa première mention? S'il a un antécédent, quelle est sa distance à cette dernière mention en termes de nombre d'interventions intercalées? Est-il accessible par association avec un autre référent activé dans le discours précédent? Finalement, s'agit-il d'un nouveau topic ou simplement de la reprise d'un topic déjà donné?

La réponse à ces questions nous permettra d'évaluer le statut informationnel du référent topical en question et par là même de juger de la pertinence de la fonction de clarification pour chaque occurrence de DD. Comme on le verra plus loin, la DD ne survient pas uniquement avec des syntagmes nominaux, mais également avec des syntagmes verbaux, parfois complexes, voire avec des propositions entières. Néanmoins, dans les exemples d'analyse présentés ici, les syntagmes détachés seront, à titre illustratif, exclusivement nominaux.

D'autre part, l'analyse se penchera sur le contexte séquentiel dans lequel se trouvent les occurrences de DD. Plus précisément, cela impliquera de savoir ce qui se passe au niveau interactionnel au moment de l'utilisation de la DD. Afin d'appréhender cette dimension, il sera important de prendre en considération les phénomènes structurant les activités. Il s'agira donc, de manière générale, d'appréhender l'implication séquentielle projetée par les différents tours de parole entourant l'occurrence de DD. Ainsi nous accorderons une attention particulière au système des tours de parole, aux paires adjacentes – deux tours dont le premier non seulement conditionne, mais crée aussi l'attente du deuxième – à l'organisation topicale de la conversation ou à certains types de séquence (narrative, réparatrice, etc.). L'analyse de l'implication de la DD dans de tels phénomènes nous montrera notamment si cette construction se trouve régulièrement utilisée pour contribuer à l'accomplissement d'une activité ou pour résoudre un problème

interactif. Il s'agira alors d'éclaircir si – et dans quelle mesure – la DD joue un rôle dans ces formes d'organisation interactive.

Pour le recensement des DD sur lesquelles portent nos analyses, nous partons d'une définition opérationnelle, à savoir syntaxique, de la construction disloquée à droite. Nous entendons par DD une construction dont un des éléments est détaché à droite, tout en étant représenté dans le corps même de la phrase par un pronom clitique ou le démonstratif *ça*⁴. Notons par ailleurs que le syntagme détaché doit, en principe, présenter la marque de cas que le verbe de la phrase-matrice impose. Selon la plupart des descriptions de la DD, l'élément détaché est typiquement un syntagme nominal (SN) lexical ou pronominal. Par contre, suivant la définition large du détachement à droite adoptée ici, des éléments de types très variés peuvent figurer dans une DD⁵.

Parmi les SN, il existe un cas spécifique de DD que nous avons pris en compte, suivant ainsi Nølke (1998: 391) et Lambrecht (1996). Il s'agit des syntagmes détachés introduits par *comme* – par exemple *c'est énorme comme travail*⁶. Comme le montre Lambrecht (1996), dans la phrase canonique SVO le déterminant du nom serait l'article indéfini: *c'est un travail énorme*. Puisque ici le référent est à prendre dans son interprétation générique, à notre sens, la différence entre l'introducteur *comme* d'un côté et l'article défini et le déictique démonstratif de l'autre, représente l'opposition entre *type* et *token*, soit entre forte et faible référentialité dans les termes de Givón (1984)⁷. Toutefois, d'un point de vue structurel, qui constitue notre point de départ, tout nous incite à compter les occurrences avec *comme* parmi les constructions à détachement à droite, malgré les différences au niveau de la référence établie par les différents introducteurs – qui, certainement, existent dans une moindre mesure aussi entre le déterminant défini et le démonstratif.

Outre ces considérations structurelles, la littérature s'est principalement intéressée à la DD en tant que construction impliquée dans l'organisation de l'information dans le discours, et notamment quant à son rôle de promouvoir un référent au statut de topic. Nous adoptons ici la définition de topic au sens de *aboutness* utilisée dans les approches informationnelles (Lambrecht, 1994; Reinhart, 1982). Le topic est donc ce sur quoi porte l'énoncé. Notons qu'ainsi

⁴ Cf. Simone (1997: 49) ou Nølke (1998: 385).

⁵ Cf. aussi Lambrecht (2001: 1054-1055).

⁶ Tandis que Nølke (1998) considère que *comme* sert d'article dans les dislocations, Lambrecht (1996) confère au constituant *comme-N* un statut à part. Néanmoins, la construction entière serait une sous-catégorie de la DD.

⁷ Cité dans Blanche-Benveniste (1997: 144). Notons qu'elle illustre la distinction entre forte et faible référentialité par un exemple de DD avec un constituant détaché en *comme-N*.

ce terme est limité au niveau phrastique⁸. Pour nos analyses au niveau interactif, nous avons besoin d'une notion plus large incluant ce dont parlent les interlocuteurs dans une ou plusieurs séquences, indépendamment du statut qu'ont ces référents au niveau de l'énoncé. Nous parlerons alors de topic tant au niveau phrastique qu'au niveau discursif, tout en acceptant l'ambiguïté qui en découle. Finalement, nous utiliserons le terme de focus dans le sens de la prédication qui est faite sur le topic, sans pour autant postuler qu'il s'agit d'une information nouvelle⁹.

3. Les données

Le corpus qui nous a servi de base pour faire nos premières observations est composé de plusieurs extraits de conversation libre. Il est d'une durée totale de trente minutes environ. Les enregistrements ont été effectués lors de pauses de travail ou lors de rencontres informelles entre personnes qui ont la tâche d'organiser des activités communes. Les exemples cités plus loin proviennent tous de ce deuxième cas de figure. Chaque conversation fait intervenir des locuteurs adultes ou adolescents et réunit au minimum trois interlocuteurs.

Malgré la quantité limitée de données, nous avons pu recenser et analyser vingt et une occurrences de DD correspondant à la définition adoptée plus haut. Parmi ces occurrences figurent principalement des SN lexicaux détachés (12), mais aussi des SN pronominaux (3), des syntagmes propositionnels (SP) (2), un syntagme verbal (SV) et un syntagme adjectival (SAdj.)¹⁰.

4. La DD et la gestion des topics conversationnels

L'implication de la DD dans la gestion des topics conversationnels est un point très controversé dans la littérature. Une des raisons déjà invoquée est que la création d'un nouveau topic, le changement ou la réactivation d'un topic éloigné sont en général des fonctions attribuées à la DG.

⁸ Lambrecht (1994: 117) parle de *sentence topic* et exclut explicitement le *discourse topic* de ses considérations.

⁹ Cf. Lambrecht (1994: 206ss).

¹⁰ Dans cette énumération, nous avons fait abstraction des marques de cas, en principe obligatoires dans la DD, et nous nous sommes uniquement intéressées à la forme de l'expression détachée. Il y a donc parmi les cas mentionnés des syntagmes prépositionnels.

Si on interroge Lambrecht (1981: 94) sur la question, le verdict est clair: «topic-shifting or topic-creating function is impossible with right-dislocation». Contrairement à la construction disloquée à gauche, Lambrecht (1994: 203) affirme que le référent topical d'une DD doit être donné ou en tout cas hautement accessible dans le discours: «high accessibility of the referent is a general condition for the appropriate use of the antitopic construction [= DD]». Autrement dit, celui-ci ne peut être que la reprise d'un référent déjà évoqué ou présent d'une manière ou d'une autre dans la mémoire discursive des interlocuteurs. Lambrecht (1996: 186) reprend les termes de Chafe (1976) quand il fait remarquer que le référent topical dans une DD doit être «discourse-active» ou «semi-active». Par conséquent, la DD ne peut pas, selon Lambrecht (1994: 203-204), servir à créer ou marquer un changement de topic: «in contrast with left-detachment, the lexical topic expression in right-detached position cannot indicate a new topic or a topic shift».

De même pour Givón (1983, 2001), la DD porte sur des référents beaucoup plus accessibles que la DG, la DD tolérant une moins grande distance entre un référent mentionné pour la première fois dans le discours et sa répétition dans le syntagme détaché. Par conséquent, Givón (1983: 19) affirme que le degré de continuité référentielle est plus fort pour les constructions disloquées à droite que pour la DG, et qu'autrement dit, la DD intervient typiquement dans un contexte d'enchaînement topical plus continu: «[RD] codes more continuous topics [than LD does]».

Ashby (1988: 218) par contre conteste Lambrecht et Givón sur tous ces points: «Right-dislocations also serve to mark topic shifts». Il reconnaît toutefois que cette fonction est mineure par rapport à la fréquence avec laquelle elle apparaît avec la DG. Ainsi, comme Ashby, nous pensons que ce point n'est pas à négliger puisque sur les vingt occurrences recensées dans notre corpus, ces phénomènes en concernent trois.

Regardons plus en détail 1 et 2, où la DD semble être impliquée respectivement dans la création d'un nouveau topic et la réactivation d'un topic éloigné.

L'exemple qui suit fait apparaître une occurrence de DD qui introduit un nouveau topic à un moment de rupture au niveau de l'enchaînement des topics. Cet extrait met en scène trois personnes réunies autour d'une table dans un restaurant en attente d'une quatrième personne. Directement avant le discours reproduit ci-dessous, le locuteur LAU a fait appel aux deux autres participantes afin qu'elles lui conseillent un vin à amener à une fête d'anniversaire. Malgré une discussion assez longue à ce sujet, aucune solution ratifiée par tout le monde n'a été trouvée:

1.

01 ENG: c'est aussi d'ailleurs de bonnes bouteilles ch'ais pas dans les ((saccadé)) <vingt^trente francs>/ . MAI:S je sais pas hei:n/ . si c'est le cadeau principal ou: eu:h&

02 LAU: &non c'est pas le cadeau principal\&

03 ENG: c'est pas le:: ah . mais y en a aussi moins chers\ ((petit rire))

04 LAU: sinon y a y a des vins [(chiliens qui sont pas trop chers)

05 SUZ: [sinon je vais à la coop et puis je: (X)

06 LAU: non/

07 ENG: mh/

08 LAU: des vins d'afrique du su:d\ ou (du chili) ils sont pas trop chers/ ils sont pas trop mauvais non/

09 ENG: no:n no:n
(2.0 sec)

10 SUZ: sinon\ l'autre soir\ on a bu\ ((aspiration)) un vin italien de huitante-cinq &il était tellement bon\
(2.0 sec)

11 LAU: hm mais il était (sûrement) plus qu'six ou sept francs j'pense\
(3.0 sec)

-> 12 LAU: **c'était bien l'anniversaire de ta grand-mère**

13 SUZ: hm: ouais (1.0 sec) on est^allé au bowling ((petit rire)) (2.0 sec) ((la bouche pleine)) <(non) c'était super>\

14 LAU: c'est qui qui a gagné/

L'analyse détaillée de cet extrait va montrer que dans le tour de parole 12, LAU effectue un changement de topic à l'aide d'une DD dans une séquence de recherche d'un nouveau topic pour la conversation.

Après les dernières interventions au sujet du «vin à amener à la fête» (09), un silence de deux secondes s'installe. Cette interruption du flux dans la conversation peut constituer une marque d'une éventuelle rupture au niveau topical. En effet, à ce moment-là, il s'agit pour les interlocuteurs, soit de poursuivre la séquence précédente en amenant par exemple une autre proposition de vin, ou alors de proposer un autre topic. Dans le tour 10, la locutrice SUZ opte pour la deuxième alternative, marquant ainsi la clôture de la séquence de recherche du vin. Sur le plan linguistique, on trouve également une trace de ce passage vers une nouvelle séquence avec le *sinon* en début de tour, qui fonctionne comme un marqueur de rupture indiquant que le discours suivant ne s'inscrit pas dans la continuité de ce qui précède. Ce tour constitue donc bien la tentative d'établissement d'un nouveau topic. D'abord SUZ introduit en position focale un objet dans le discours: *un vin italien de huitante-cinq*. Elle marque le référent comme étant inconnu par ses interlocuteurs en utilisant l'article indéfini. Bien qu'accessible par association avec le topic discuté auparavant, il n'est pas présenté comme actif dans la mémoire discursive. Ces observables montrent que la première partie du tour 10 est un *news announcement* (Button & Casey, 1985), c'est-à-dire la tentative d'établir un nouveau topic à travers la mention d'un référent. Toujours dans la même intervention, elle reprend ce nouvel objet de discours en position de sujet par un pronom clitique en proposant de l'établir en tant que topic. SUZ effectue ainsi une première rupture au niveau topical dans la

mesure où la continuation de la conversation après la clôture d'une activité spécifique doit être assurée par l'introduction d'un nouvel objet de discours.

Après le point de transition en 10, aucun des participants ne prend la parole pendant deux secondes. Au terme de ce silence, LAU s'auto-sélectionne en 11 et ratifie formellement le topic proposé, en le reprenant sous forme pronominale comme sujet grammatical de son tour de parole. Or, la partie focale de son intervention reprend des propos de la séquence précédente, c'est-à-dire la limite budgétaire que LAU s'est fixée pour le vin qu'il aimerait offrir. Autrement dit, il traite les paroles de SUZ comme faisant partie de l'activité qu'il avait initiée auparavant et non comme un *news announcement*. Par ailleurs, on peut constater l'absence de *topicalizer* (Button & Casey, 1984, 1985), donc d'éléments (comme p.ex. *ah bon?*, *où ça?* ou simplement *mhm*) qui inciteraient SUZ à développer l'objet de discours qu'elle propose en 10 et qui contribueraient à l'établir en tant que topic. Comme la suite de cet extrait le démontre, le sujet est immédiatement abandonné. Au lieu d'un discours topical assurant la continuation de la conversation, une nouvelle pause, encore plus longue, survient. On peut donc affirmer que l'introduction du topic proposé n'a pas abouti à l'ouverture d'une nouvelle séquence.

Après les trois secondes de silence, LAU s'auto-sélectionne une deuxième fois pour proposer un topic à son tour. Ce faisant, il adopte un procédé semblable à celui de SUZ en 10. Son tour 12 constitue un *itemized news enquiry* (Button & Casey, 1985)¹¹, soit la proposition d'un nouveau topic à travers une question qui porte précisément sur ce topic. Il s'agit donc d'une deuxième rupture topicale puisqu'une nouvelle séquence de recherche d'un topic conversationnel est initiée par cette première partie de la paire adjacente question-réponse. Si en début de 12, LAU n'utilise pas de marqueurs de rupture, il faut également noter l'absence de marqueurs d'articulation du discours. Malgré cela, un nouvel objet est une fois encore introduit dans le discours: *l'anniversaire de ta grand-mère*. De par la structure utilisée, il est en position topicale, plus précisément dans la position détachée à droite¹². Certes, le référent en question est associé au cadre thématique du discours précédent – le vin est destiné à une fête d'anniversaire – même si sa dernière mention se trouve dans une séquence précédemment close et à une distance relativement grande de l'énonciation de *l'anniversaire de ta grand-mère*. Notons aussi qu'il est accompagné d'un déterminant défini et donc présenté comme relevant du savoir partagé des interlocuteurs. Néanmoins, il est

¹¹ Dans leur article, Button & Casey (1985) relèvent deux procédés de *topic pursuit*. Il s'agit du *news announcement* et du *itemized news enquiry* qu'ils classifient tous deux comme des *topic nominations*.

¹² Lambrecht (1981, 1994, 1996) parle de la position d'*antitopic*.

nouvellement introduit dans la conversation. Il n'en était pas question dans la discussion précédente, et le moment de la proposition de ce topic conversationnel se situe effectivement en 12, où il est au niveau phrastique promu en position topicale par la DD. Les tours de parole suivants correspondent à l'alternative préférentielle de l'implication séquentielle projetée par le *itemized news enquiry* – récit partiel de ce *item*, suivi d'un tour incitant l'élaboration du récit – ce qui confirme le statut de topic conversationnel de *l'anniversaire de ta grand-mère* dans le sens de topic ratifié par les interlocuteurs. D'ailleurs, après l'extrait reproduit ici, les participants développent le sujet de l'anniversaire de la grand-mère à l'aide de plusieurs sous-topics.

En résumé, l'exemple représente un moment typique de recherche d'un nouveau topic conversationnel, créateur de discours, après la clôture d'un paragraphe thématique. Les participants semblent presque «à court de sujets» sans pouvoir pour autant clore la conversation puisqu'ils attendent une quatrième personne. Les multiples silences, les ruptures topicales et la double tentative de proposer un changement de topic afin d'aboutir à un nouveau paragraphe thématique sont les traces des activités destinées à gérer conjointement cette situation. Ce paragraphe thématique est finalement initié par le tour 12 contenant l'occurrence de DD. Et il ne s'agit pas d'un retour à un topic conversationnel antérieur. Notre conclusion est donc claire: dans cette conversation, la création d'un nouveau topic est possible avec une dislocation à droite, même si le référent en question, bien qu'accessible, n'est pas actif dans le contexte.

Avant d'aborder l'exemple suivant, notons encore un aspect qui nous paraît prometteur pour de futures recherches. Sans pouvoir amener de preuve à l'aide d'exemples enregistrés, nous aimerions avancer l'hypothèse que la DD survient fréquemment dans ce type de questions à l'oral. La DD nous semble être utilisée de manière régulière dans les premières parties de paire adjacente initiant une séquence d'établissement d'un nouveau topic conversationnel, à condition que le référent topical soit identifiable par un contexte cognitif plus ou moins large¹³. Selon nous, l'étude du lien entre la paire adjacente question – réponse et la construction détachée doit être approfondie.

¹³ Nombreux sont les exemples pris sur le vif depuis le début de cette recherche. Nous nous référons à des interventions comme *alors c'était bien tes vacances, ça s'est passé comment ton week-end*, etc., toutes initiant de nouvelles séquences conversationnelles. Par ailleurs, Blanche-Benveniste (1997: 137) atteste un usage très fréquent de la DD dans les questions en français parlé. Mais dans ses exemples, il s'agit de questions qui contiennent une demande de définition.

Sans présenter une analyse séquentielle aussi détaillée que pour l'exemple précédent, nous allons aborder un deuxième extrait. Celui-ci fait intervenir une occurrence de DD qui réactive un topic antérieur assez éloigné, en situation de concurrence entre deux topics conversationnels différents. Les trois participants à cette conversation ont la tâche d'organiser une randonnée dans le cadre d'une journée scout. Cette organisation implique quatre points principaux sur lesquels ils doivent tomber d'accord ou du moins s'informer. Les activités à accomplir sont: fixer une date, trouver un lieu, déterminer le nombre de chefs qui participeront à la journée et le «passage» à faire:

2.

34 SUZ: [p'is on avait [dit] en gros qu'on avait&
 35 LAU: [non\]
 36 SUZ: &sept chefs euh à disposition\
 (3.0)
 37 LAU: ah [y a: sacha (et) érica/ .. [mario fabien
 38 SUZ: [bo-
 39 FLO: [mais i viennent sacha et érica:/
 [érica elle vient/
 40 SUZ: [i faut d'jà (sa-)
 ..
 41 LAU: jacques/
 42 FLO: [elle vient érika/
 43 SUZ: [je sais plus on avait calculé qu'y avait sept chefs la
 dernière fois\ . j'avais marqué ça XX\ .. juste y a un truc que
 . j'voulais savoir\ eu:h/ c'est . qu'est-ce qu'on a le droit/
 de faire comme passage\
 [...]
 63 FLO: ((d'un ton irrité)) <non mais on va pas faire [une&
 64 LAU: [ouais
 &valais[anne¹⁴>\
 65 SUZ: [ah no:n ((bas)) [<XXX>
 66 LAU: [non non mais parce qu'elle demandait
 les compétences pour euh
 (1.5 sec)
 67 SUZ: mh/
 ..
 68 LAU: le lieu il est où/ c'est à la moyett(a)/ ou c'e:::st [(XXX)
 -> 69 FLO: [on a rien
 fixé encore moi j'aimerais bien déjà qu'on dise **combien y en a**
d'chefs parce qu'on a pas fini hein\
 70 LAU: on parle de sept chefs\
 ..

La date étant fixée et approuvée par tout le monde, SUZ soulève la question du «nombre de chefs» dans le tour 34 en annonçant une estimation établie à une autre occasion (*sept chefs*). Mais la tentative d'énumérer ces personnes reste inaboutie. En 43, SUZ propose de clôturer ce sujet et d'ouvrir une nouvelle séquence portant cette fois sur «le passage», autrement dit d'entamer la troisième activité «déterminer un passage à faire». En 43, il s'agit

¹⁴ Une valaisanne est «un passage» dans le langage des scouts.

également de la dernière mention de l'expression *chefs*. La structure initiée par la première partie de la paire adjacente est maintenue jusqu'en 51 où survient la dernière réponse que l'on peut considérer comme la deuxième partie de la paire adjacente initiale. Après une petite anecdote sur des amis communs, la même locutrice relance la séquence sur «le passage» avec presque littéralement la même question qu'en 43. Alors que les locuteurs ne se sont pas réellement mis d'accord sur un «passage» après le tour 66, personne ne contribue plus au développement de ce sujet. A ce moment-là, LAU ouvre une séquence traitant du dernier point en introduisant *le lieu* dans une question sous forme de DG. Ce référent est donc en position topicale. La situation est semblable à celle du premier exemple: le changement de topic est effectué au moyen d'une dislocation. Après avoir fourni la deuxième partie de la paire adjacente ainsi qu'une série de préliminaires conversationnels: *moi j'aimerais bien déjà qu'on me dise*, FLO réintroduit le topic *chefs* dans la partie initiale d'une paire adjacente en se servant d'une DD¹⁵.

Au niveau des topics, on peut relever que «le nombre de chefs» est ici en concurrence directe avec le topic du *lieu*. La distance qui sépare la dernière mention d'une expression pour *chefs* est, en pur nombre de tours de parole, assez grande. Certes ce référent – que ce soit «le nombre de chefs» ou «les chefs» - est accessible, mais il est certainement plus actif en 63. L'analyse du plan interactionnel amène encore plus de détails. La clôture de la séquence en 43 est ratifiée par les activités de chacun des participants, c'est-à-dire par leurs réponses à la question de SUZ. Après la séquence latérale concernant les deux personnes amies et la relance de l'activité commencée en 43, LAU propose une autre activité, à savoir déterminer le lieu, en 68, contestée par FLO. Par contre, elle ne vise pas un retour en arrière vers la dernière séquence, mais vers une activité plus éloignée.

¹⁵ On pourrait se poser la question de savoir si *chefs* est ici topic au niveau phrastique étant donné que la dislocation se situe dans une proposition formellement subordonnée qui ne contient normalement pas le topic d'un énoncé, mais du matériel moins informatif et présupposé. Déjà Lambrecht (2001: 1075) reconnaît qu'il est plus facile d'utiliser une DD qu'une DG dans une subordonnée – bien que son argumentation ne corresponde pas aux résultats présentés ici. Nous aimerions avancer deux arguments en faveur du statut de topic de l'élément détaché dans cet énoncé. Premièrement, ni les DG ni les DD ne sont rares dans des subordonnées dans nos données. Et deuxièmement, la nature de la proposition principale permet une autre interprétation. Elle est composée ici d'un marqueur métalinguistique qui, comme dans d'autres contextes des marqueurs cognitifs, effectue certes une subordination formelle. En revanche, d'un point de vue pragmatique, l'information contenue dans la subordonnée n'est pas présupposée ou moins informative, mais uniquement accompagnée d'un préliminaire (cf. Berthoud, 1996).

Dans cet exemple la DD est utilisée dans un cas de traitement concurrentiel des topics et des activités. Le topic ainsi que l'activité proposée dans le tour de parole contenant le détachement à droite reprennent une situation depuis longtemps abandonnée¹⁶.

Certes le syntagme détaché est nécessaire pour l'identification des clitiques dans les deux exemples exposés ci-dessus. Mais les référents en question ne sont nullement actifs au moment où ils sont promus au statut de topic à travers la DD. C'est seulement l'analyse de la dimension interactionnelle qui peut rendre compte de l'imbrication des constructions, de la structure informationnelle et des activités.

5. L'implication de la DD dans des activités d'évaluation

Nous allons à présent nous concentrer sur plusieurs DD intervenant dans des contextes qui comportent une évaluation d'un objet de discours.

Ces occurrences de DD font apparaître dans la phrase-matrice des termes axiologiques - des adjectifs ou des adverbes - qui portent un jugement de valeur sur le référent exprimé dans le syntagme détaché, comme dans l'exemple *c'est nul ce carnaval*.

Ce type d'emploi est assez fréquent dans notre corpus puisqu'il concerne sept occurrences sur les vingt et une DD recensées. Par ailleurs, ce phénomène ne semble pas être marginal mais largement attesté dans d'autres corpus¹⁷. Il est donc d'autant plus étonnant que la dimension évaluative des DD n'ait pas été évoquée dans la littérature antérieure. Certes, déjà Blinkenberg (1928: 48) affirme que la DD est un terrain propice à véhiculer des valeurs émotionnelles. Toutefois, au lieu de tenir compte d'un supposé état psychologique du locuteur, notre intérêt portera sur la DD dans son contexte discursif et

¹⁶ La question de savoir si la DD survient régulièrement dans des contextes de retour vers une structure nécessite l'analyse d'exemples semblables. A ce stade de notre recherche, nous ne pouvons que relever une certaine analogie avec la description des anaphores en discours proposée par Fox (1987). En effet, Fox (1987: 26) soutient qu'une reprise anaphorique ne se fait pas uniquement en fonction de la distance à l'antécédent, mais aussi en fonction des propriétés structurelles du discours. Indépendamment du degré d'activation, les interlocuteurs peuvent donc utiliser des anaphores pour marquer leur discours comme continuation d'une structure présentée ainsi comme non accomplie (1987: 28) ou comme réouverture d'une séquence qui a été considérée comme close par les autres participants (1987: 38). Cf. dans notre exemple *parce qu'on a pas fini hein*.

¹⁷ Dans leur contribution à ce colloque, Apothéloz et Grobet ont eux-mêmes fait part d'un certain nombre d'exemples de ce type. Voir aussi les exemples de Lambrecht (1996).

interactionnel. Ce n'est donc pas uniquement la dimension évaluative qui sera au centre de notre attention. Nous verrons également qu'au niveau interactionnel, ces DD surviennent souvent dans des situations où les interlocuteurs sont amenés à gérer un désaccord.

Nous allons à présent aborder les deux exemples retenus pour l'illustration de ces DD évaluatives. Le premier exemple met en scène trois interlocuteurs qui discutent de l'organisation d'un week-end à venir:

3.

11 SUZ: [((fort et rapide)) <non comme ça j'p-> ((ralentit)) samedi soir j'peux aller au: au: au carnaval/ et pis dimanche j'peux dormir\

(2.5 sec)

-> 12 FLO: ((ton traînant)) **c'est nul ce carnaval** (ouais)

13 SUZ: ((très rapide)) <non mais ça fait d-> ((ralentit)) moi je suis jamais allée quoi\

Dans cet exemple, le référent *carnaval* est hautement accessible, car activé dans le discours précédent et notamment mentionné dans l'intervention de SUZ en 11. Au moment de l'occurrence de la DD en 12, le référent topical est donc parfaitement établi dans la conversation. Sans rentrer plus en détail dans des considérations d'ordre informationnel, nous allons poursuivre avec la valeur évaluative de cette DD, ainsi qu'avec le désaccord qui se joue à travers cet extrait.

Dans le tour de SUZ en 11, le référent *carnaval* ne fait pas l'objet d'une évaluation. Toutefois, il est évoqué dans une annonce de projet, ce qui implicitement peut lui conférer une connotation positive. Par contre, en 12, FLO – de par son évaluation négative du référent – se positionne potentiellement en désaccord avec son interlocutrice. En 13 s'ensuit une tentative de SUZ de légitimer son projet d'aller au carnaval, ce qui semble confirmer son attitude différente envers ce référent et dès lors, la situation de désaccord.

Nous nous retrouvons donc bien dans une situation de désaccord entre les interlocutrices exprimé sous forme de DD comportant une évaluation négative. Bien évidemment, la dislocation à elle seule n'est pas l'unique marque linguistique dans ce contexte. D'une part, sont porteurs du jugement négatif le terme axiologique de même que la prosodie, à savoir le ton traînant qui accompagne la DD en 12. D'autre part, le démonstratif joue un rôle important à ce niveau. En effet, dans la quasi-totalité de nos occurrences de DD évaluatives, le déterminant du syntagme détaché est un démonstratif (à côté de la variante *comme N*). Il y a donc une tendance du déictique démonstratif à être associé à une fonction d'évaluation. En évoquant ce déterminant dans les constructions en *c'est...qui/que*, Berthoud (1992: 537) parle de «dévalorisation» et de «valeur péjorative» liées à la «mise à l'index» effectuée par le démonstratif. Cadiot (1992) et Kleiber (1994) parlent également de la

connotation négative qui est associée au *ce*. En résumé, c'est la co-occurrence de toutes ces marques qui contribuent à l'interprétation évaluative négative de l'intervention. Concourant avec ces marques, la DD participe à l'expression du désaccord.

L'exemple suivant réunit les mêmes interlocuteurs impliqués précédemment, mais qui cette fois-ci parlent d'une excursion entre scouts qu'ils sont chargés d'organiser. L'enjeu de la discussion consiste à savoir quel type de jeu choisir pour l'animation de la journée.

4.

72 FLO: ben j'sais pas alors/ on mais qu'est-ce qu'on veut faire comme
 jeu déjà est-ce qu'on va faire un jeu style piste/ .. ou un jeu
 style eu:h grand jeu comme on avait fait eu:hm ((de plus en plus
 bas)) <l'année où sach a avait tout fait là . (pour une fois)>&
73 LAU: &ça ça c'était hyper compli[qué XX
-> 74 FLO: **[c'était hyper bien ce jeu**
 ((aspiration)) mais à part ça moi j'avais toujours dit qu'ce
 jeu-là c'était dommage de l'avoir . de s'être fatigué comme ça à
 l'créer pour une année pis qu'on aurait pu l'réutiliser parce
 que c'est un jeu qu'on peut réutiliser plusieurs fois\

Lors de la mention de la DD en 74, le référent – à savoir le jeu de Sacha – est clairement identifiable, même sans mention du syntagme détaché, car il a été promu au statut de topic dans une DG au tour précédent. Dans la lignée de l'exemple 3, cet extrait comporte lui aussi une DD évaluative, ainsi que la manifestation d'un désaccord.

L'analyse séquentielle montre que le début de cet exemple est composé d'une paire adjacente de type question - réponse. Ainsi, en 72, FLO initie la première partie dans laquelle elle soumet à l'alternative deux propositions de jeu. Par la suite, LAU reprend la seconde alternative dans une DG en l'établissant comme topic et il l'évalue de manière négative. Ce faisant, il fournit la deuxième partie de la paire adjacente. En chevauchant la fin du tour 73, son interlocutrice véhicule une évaluation positive du même référent et par là se positionne clairement en désaccord avec le locuteur précédent, mais cette fois-ci en usant d'une DD.

On a donc une construction en miroir. Le terme axiologique *compliqué* de la DG contraste avec le terme axiologique *bien* de la DD. On constate par ailleurs l'emploi du même intensificateur *hyper* mais qui introduit deux adjectifs divergents: le premier, qui est donc plutôt négatif, et le second, qui rétablit le côté positif du jeu. De plus, ces deux constructions possèdent la même introduction en *c'était*. Ainsi, l'opposition des points de vue exprimés se reflète au niveau de la forme dans un effet d'écho.

Outre le format DD, on retrouve ici comme marques linguistiques le terme axiologique en tant que tel ainsi que le déictique démonstratif, qui est cette fois lié à une évaluation positive. Il faut donc conclure qu'à lui seul, il ne peut pas être associé à l'expression d'une dévalorisation. Nous reviendrons plus

précisément sur le statut du déictique après avoir dressé un bilan des différentes marques linguistiques discutées jusqu'ici.

Les extraits 3 et 4 retenus à titre illustratif montrent que la DD survient effectivement dans des contextes évaluatifs et de désaccord. Ce phénomène est récurrent dans notre corpus. Ce que suggère l'analyse pour rendre compte des occurrences de DD évaluatives, c'est la nécessité de bien distinguer les deux niveaux suivants: d'une part, le niveau sémantico-pragmatique de la fonction évaluative des tours de parole en question, et d'autre part, le niveau interactionnel de la gestion du désaccord. Cette distinction nous permet de reconsidérer l'implication des marques linguistiques dans ces deux niveaux d'analyse.

Le fait que la DD soit une construction largement utilisée dans des énoncés en *c'est* avec un adjectif axiologique comme attribut, nous semble bien établi par le nombre d'occurrences attestées dans les différents corpus des chercheurs (le nôtre, Lambrecht, 1996; Nølke, 1998; Apothéoz & Grobet dans ce numéro, etc.). Par contre, l'évaluation, qu'elle soit positive ou négative, est premièrement liée à l'utilisation du terme axiologique et à la prosodie. En outre, dans notre exemple 4, nous trouvons un énoncé évaluatif avec une DG. Si ce n'est pas la DD qui exprime en premier lieu l'évaluation, et que d'autres constructions sont possibles, pourquoi les interlocuteurs utilisent-ils avec une telle fréquence le format DD dans les contextes d'évaluation? Pour nos occurrences, c'est la prise en compte de l'organisation interactionnelle qui peut amener des éléments de réponse. En l'occurrence, les tours de parole exhibent le désaccord avec l'interlocuteur. Dans les conversations, il existe typiquement une tendance pour des enchaînements vers l'accord, dans la mesure où ils représentent le cas non marqué. Autrement dit, en cas de désaccord, on suppose un marquage spécial. Et nous émettons l'hypothèse que dans nos exemples, la DD fonctionne comme ce marquage. Ainsi, la DD topicalise l'objet sur lequel se joue le désaccord en le renvoyant à droite, position décrite comme étant typique pour tout ce qui n'est pas préférentiel. On pourrait éventuellement aussi se demander si dans ce contexte l'utilisation du déictique – décrit comme élément instaurant une «distance entre le locuteur et son objet» ou effectuant une «mise à l'index» (Berthoud, 1992) – ne fonctionne pas comme une atténuation du désaccord au niveau interpersonnel.

L'interaction entre les différents niveaux d'analyse et les divers marqueurs semble complexe dans ces exemples. De plus amples recherches seraient nécessaires pour appréhender l'utilisation des DD évaluatives dans la gestion du désaccord et, plus particulièrement, le rôle du déictique dans de telles situations.

6. Conclusion

Nos observations invalident deux postulats avancés dans la recherche antérieure: d'une part, la DD ne se réduit pas à une fonction d'*afterthought*, et d'autre part, elle peut servir à promouvoir un référent non-actif au statut de topic. En effet, dans l'échantillonnage des occurrences analysées, nous avons repéré des DD lors de ruptures topicales ainsi que lors de divergences dans l'évaluation d'un objet de discours. Ainsi, grâce à une analyse séquentielle de certains exemples, on constate que la DD contribue à l'accomplissement de certaines activités pratiques telles que l'organisation topicale et la gestion du désaccord. Après l'analyse menée, il nous semble donc plus pertinent de parler de la DD en termes de gestion des topics conversationnels – une fonction qui prime largement sur l'aspect purement informationnel. Quant aux occurrences évaluatives recensées, l'implication de la DD dans l'expression du désaccord nous semble une fois encore plus importante que des considérations relatives à la gestion informationnelle.

Bien sûr, des questions restent ouvertes. On pourrait par exemple se demander si la DD est une construction utilisée en dehors des questions lors d'un changement de topic. Autrement dit, la DD peut-elle survenir dans des *topics announcements* (toujours dans les termes de Button & Casey)?

A côté de cela, l'état du savoir partagé, la prosodie et les aspects sémantiques nécessiteraient une analyse plus approfondie que ce que nous en avons donné ici.

Malgré tout, nos résultats nous invitent à concevoir une construction grammaticale comme la DD en tant que ressource interactionnelle servant à l'accomplissement du travail des interlocuteurs. Par ces premières investigations, nous espérons en tout cas avoir montré la façon dont une structure syntaxique joue un rôle dans l'organisation interactionnelle du discours. La poursuite de cette recherche pourrait nous amener des éléments prometteurs dans une perspective qui vise à établir une passerelle entre structure grammaticale et dynamisme de l'interaction sociale.

Conventions de transcription

[début d'un chevauchement
]	fin d'un chevauchement
., ., .	pause courte, moyenne, longue
(1.0 sec)	pause en seconde
sent <u>en</u> ce	accentué
fameu:x	allongement
trop^important	liaison
j', peut-ê ^t 'e	élision
X, XXX	mot inaudible, séquence inaudible
&	enchaînement rapide
a-	mot ou son amorcé
/	intonation montante

\	intonation descendante
((rit))	commentaires
<>	extension du commentaire
((siffle?))	commentaire incertain
(ariri)	transcription incertaine
(des; les)	multitranscription

Bibliographie

- Ashby, W. J. (1988). The Syntax, Pragmatics and Sociolinguistics of Left and Right Dislocations in French. *Lingua*, 75 (2-3), 203-229.
- Ashby, W. J. (1994). An Acoustic Profile of Right Dislocations in French. *Journal of French Language Studies*, 4 (2), 127-45.
- Berthoud, A.-C. (1992). Deixis, thématisation et détermination. In M.-A. Morel & L. Danon-Boileau (éds), *La deixis*. (pp. 527-542). Paris: PUF.
- Berthoud, A.-C. (1996). *Paroles à propos: approche énonciative et interactive du topic*. Paris: Ophrys.
- Blanche-Benveniste, C. (1997). A propos de «qu'est-ce que c'est» et «c'est quoi». *Recherches sur le français parlé*, 14, 127-46.
- Blinkenberg, A. (1928). *L'ordre des mots en français moderne*, vol. 2. Copenhague: Munksgaard.
- Button, G. & Casey, N. (1984). Generation Topic: The Use of Topic Initial Elicitors. In M. J. Atkinson & J. Heritage (eds), *Structures of Social Action: Studies in Conversation Analysis*. (pp. 167-190). Cambridge: Cambridge University Press.
- Button, G. & Casey, N. (1985). Topic Nomination and Topic Pursuit. *Human Studies*, 8, 3-55.
- Cadiot P. (1992). Matching syntax and pragmatics: a typology of topic and topic-related constructions in spoken French. *Linguistics*, vol. 30, 57-88.
- Chafe, W. L. (1976). Givenness, contrastiveness, definiteness, subjects, topics and point of view. In Ch. Li (ed.), *Subject and topic*. (pp. 25-56). New York: Academic Press.
- Couper-Kuhlen, E. & Selting, M. (2001). *Studies in Interactional Linguistics*. Amsterdam: Benjamins.
- Dik, S. C. (1978). *Functional grammar*. Amsterdam: North-Holland Publishing Company.
- Duranti, A. & Ochs, E. (1979). Left dislocation in Italian conversation. In T. Givón (ed.), *Discourse and syntax* (pp. 377-416). New York: Academic Press.
- Fornel (de), M. (1988). Constructions disloquées, mouvement thématique et organisation préférentielle dans la conversation. *Langue française*, 78, 101-23.
- Fox, B. (1987). *Discourse structure and anaphora: written and conversational English*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Fradin, B. (1988). Approche des constructions à détachement: la reprise interne. *Langue Française*, 78, 26-56.
- Geluykens, R. (1987). Tails [Right Dislocations] as a repair mechanism in English Conversations. In J. Nuyts & G. de Schutter (eds), *Getting one's Words into Line: On Word Order and Functional Grammar* (pp. 119-130). Dordrecht: Foris.
- Geluykens, R. (1992). *From Discourse Process to Grammatical Construction. On left-dislocation in English*. Amsterdam/Philadelphia: Benjamins.

- Geluykens, R. (1994). Right dislocation and self-repair. In *The pragmatics of discourse anaphora in English: evidence from conversational repair*. (pp. 89-124). Berlin/New York: Mouton de Gruyter.
- Givón, T. (1984). Topic Continuity in Discourse: An Introduction. In T. Givón (ed.), *Topic Continuity in Discourse: A Quantitative Cross-Language Study* (pp. 1-41). Amsterdam: Benjamins.
- Givón, T. (2001). *Syntax: An Introduction*, vol. 2. Amsterdam: Benjamins.
- Kleiber, G. (1994). *Anaphores et pronoms*. Louvain-la-Neuve: Duculot.
- Lambrecht, K. (1981). *Topic, antitopic and verb-agreement in non-standard French*. Amsterdam: Benjamins.
- Lambrecht, K. (1994). *Information structure and sentence form. Topic, focus, and the mental representations of discourse referents*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Lambrecht, K. (1996). Compositional vs. constructional meaning: the case of French comme N. In T. Galloway & M. Simons (eds), *Proceedings of the 5th SALT Conference*. Cornell University, 186-203.
- Lambrecht, K. (2001). Dislocation. In M. Haspelmath & al. (éds), *La typologie des langues et les universaux linguistiques: manuel international* (pp. 1050-1078). Berlin: Walter de Gruyter.
- Mondada, L. (2000). «Analyse conversationnelle» et «grammaire-pour-l'interaction». In A.-C. Berthoud & L. Mondada (éds). *Modèles du discours en confrontation* (pp. 23-42). Berne: Lang.
- Nølke, H. (1998). Il est beau le lavabo, il est laid le bidet: pourquoi disloquer le sujet?. In M. Forsegren, K. Jonasson & H. Kronning (éds), *Predication, assertion, information*. Actes du colloque d'Uppsala en linguistique Française (pp. 385-93). 6-9 juin 1996, Uppsala: Studia Romanica Upsaliensa 56, Acta Universitatis Upsaliensis.
- Ochs, E., Schegloff, E.A. & Thompson, S. E. (eds) (1996). *Interaction and Grammar*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Pekarek Doehler, S. (2001a). Dislocation à gauche et organisation interactionnelle. *Marges linguistiques*, vol. 2, <http://www.marges-linguistiques.com>
- Pekarek Doehler, S. (2001b). Referential processes as situated cognition: pronominal expressions and the social co-ordination of talk. In T. Enikő Németh (ed.). *Cognition in Language Use: Selected Papers from the 7th International Pragmatics Conference*, vol. 1 (pp. 302-317). Antwerp: International Pragmatics Association.
- Reinhart, T. (1982). *Pragmatics and Linguistics. An Analysis of Sentence Topics*. Bloomington: Indiana University Linguistics Club.
- Simone, R. (1997). Une interprétation diachronique de la dislocation à droite dans les langues romanes. *Langue Française*, 115, 48-61.